

Des vélos en libre-service

Rennes: "vélos à la carte"

La ville et le district de Rennes ont innové avec l'opération "vélos à la carte".

Depuis l'été 1998, pour faciliter les déplacements en centre ville, 200 vélos répartis dans 25 stations de prêt sont mis gratuitement à la disposition des habitants de l'agglomération rennaise.

Dans le cadre de la promotion du vélo, la ville a entrepris depuis plusieurs années différentes actions pour développer ce mode de déplacement. Concrètement, cela s'est traduit par la mise en place de nombreux itinéraires, de parcs vélos, complétés par des opérations de location et de prêts de vélos.

En 1997, la ville de Rennes et le district ont lancé conjointement un appel d'offres sur le mobilier urbain (abris voyageurs et panneaux d'affichage).

C'est la société Adshel qui a remporté cet appel d'offres. Dans leur offre, il était prévu de reverser une redevance à la ville et au district. Cette redevance assise sur le chiffre d'affaires pouvait soit atteindre 5 % de ce chiffre d'affaires soit n'être que de 2,5 % mais se conjuguer avec un "plan vélo", financé par Adshel. C'est cette seconde option qui a été choisie, car cette nouvelle possibilité d'expérimenter la pratique du vélo en ville représentait une initiative intéressante.

Le dispositif est constitué de :

- 200 vélos, destinés à une exploitation intensive, conçus autour de 3 critères principaux : la fiabilité, l'identification, la facilité d'utilisation ;
- 25 stations de prêt réparties sur l'ensemble de la ville et assurant la mise à disposition et le retour des vélos ;
- 1 navette spécialement aménagée pour ajuster en permanence la répartition des vélos entre les stations de prêt.
- 2 000 cartes d'accès proposées gratuitement aux habitants de la ville et du district.
- 1 centrale d'exploitation. Cet ordinateur central de gestion des données relié par lignes téléphoniques GSM aux stations de prêt et par radio à la navette permet de suivre en temps réel l'évolution du parc.

Le système fonctionne de 6 h 00 à 2 h 00 du matin, 7 jours sur 7, tous les jours de l'année. La durée maximale d'un prêt est fixée à 2 heures.

RÉSULTATS OBTENUS

D'une manière générale, les vélos et l'implantation des stations donnent satisfaction aux utilisateurs.

Pour l'attribution des cartes, il y a une forte demande, notamment sur Rennes.

ENSEIGNEMENTS

Cette opération, qui est une promotion permanente et visible pour le vélo, contribue à développer un sentiment de sympathie en faveur de ce mode.

ÉLÉMENTS DE COÛT

France Telecom a participé à la mise en place de ce service en finançant à hauteur de 500 000 F le système informatique de la centrale d'exploitation. Par ailleurs, le vélo étant un support publicitaire, le système s'autofinance grâce aux annonceurs.

PERSONNES À CONTACTER

- Noël Philippe, district urbain de l'agglomération rennaise - Tél. 02 99 35 21 81
- Pierre Vallée, ville de Rennes - Tél. 02 99 28 55 55 poste 4266



La navette spécialement aménagée, permet d'ajuster en permanence les vélos entre les stations de prêt

© Ville de Rennes



Le vélo a été conçu en fonction d'une exploitation intensive par des utilisateurs multiples





Carte N° **3501-1023** Signature du titulaire (obligatoire)

IMPORTANT. Carte strictement personnelle, propriété de More Group France SA / Division ADSHEL qui peut la retirer ou la neutraliser à tout moment.
 Son titulaire est tenu de se conformer aux instructions d'utilisation contractuelles.
 Toute personne trouvant cette carte est priée de bien vouloir l'adresser, sous pli non affranchi, à More Group France / ADSHEL à l'adresse suivante :
 BP 507 - 35230 Noyal Chatillon-sur-Seiche.

Pour toute forme d'assistance, prière de contacter ADSHEL au 0 802 808 808

La carte à puce, délivrée après signature d'un contrat d'utilisation, permet d'avoir accès à l'ensemble du parc

© Ville de Rennes



Les stations sont implantées sur l'ensemble de la ville en lien avec les autres modes de transport